



- Être âgé de 18 ans, justifier d'une formation de secourisme ainsi que d'une attestation professionnelle de pré-stage d'un minimum de deux journées embarquées.

ASP

Attestation spéciale Bateaux

Passagers

> ORGANISATION

Stage de deux jours (15 heures) en salle et sur un bateau.

> PROGRAMME

Cours théoriques :

- Connaissance générale de la navigation intérieure et du réseau intérieur français,
- Connaissance de l'équipement réglementaire des bateaux et établissements flottants recevant du public,
- Les situations à risque,
- Connaissance des consignes de sécurité et de conduites à tenir à l'usage des agents de sécurité des bâtiments destinés au transport de passagers.

Cours pratique sur une unité d'une entreprise de bateaux à passagers :

- Découverte des bateaux et de leurs équipements de sécurité,
- Maniement et prise en compte des référentiels de consignes de sécurité,
- Prévention et gestion de la sécurité à l'occasion de différentes situations,
- Procédures de communication.

> LIEUX DE FORMATION

• Institut de formation FLUVIA (8, rue Saint Florentin
75001 Paris - fluvia.free.fr - Tél : 01 42 60 36 18
E-mail : c.spander.caf@orange.fr).

> OBJECTIFS

Apprendre des éléments de comportements à adopter pour garantir la sécurité des passagers et leur apporter une connaissance complémentaire du maniement des équipements de sécurité.